

qui devait figurer dans la cascade de la cour (1). C'est lui qui, en 1658, incrusta dans le mur du vestibule de l'Hôtel-de-Ville, vestibule dont la voûte surbaissée est si hardie, les tables d'airain connues sous le nom de tables de Claude et les entoura d'ornements sculptés et de plaques de pierre dure (2).

Hendrecy était en grande faveur; aussi lorsque les consuls de Saint-Genis-Laval voulurent, en 1656, lui faire payer des tailles en raison des propriétés qu'il avait sur le territoire de cette ville, le consulat intervint et fit maintenir l'exemption dont jouissait son protégé (3). A dater de 1658, les registres consulaires ne parlent plus d'Hendrecy (4).

Son poste auprès de l'administration municipale et ses nombreux travaux à l'Hôtel-de-Ville durent désigner souvent ce sculpteur au choix des particuliers. C'était en effet la mode au 17^e siècle de placer sur la façade des maisons et au coin des rues l'effigie du Christ, celle de la Vierge ou celle d'un saint, comme pour mettre sous leur sauvegarde l'édifice ou la rue, et encore de sculpter une enseigne distinctive sur le tympan de la porte d'entrée de chaque maison. Hendrecy exécuta un grand nombre de ces sculptures, au dire de Bombourg (5). La sculpture d'ailleurs était en vogue; et si des artistes hors ligne comme Coysevox et les Coustou avaient été attirés à Paris, il restait encore

(1) BB, 210.

(2) BB, 213. Ces tables, sur lesquelles avait été inscrite la harangue de l'empereur Claude, avaient été découvertes, en 1524, sur la Côte Saint-Sébastien. Elles font partie aujourd'hui des musées archéologiques du palais Saint-Pierre.

(3) BB, 211.

(4) BB, 213.

(5) M. Monfalcon, dans son *Histoire monumentale de Lyon* VI, p. 24, donne, d'après le père Ménestrier et d'après de Bombourg, l'inven-